

## PRÉPAREZ-VOUS!

DES CHANGEMENTS  
SERONT APPORTÉS  
À VOTRE RÉGIME  
D'ASSURANCE COLLECTIVE  
LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025



Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un **compte Soins de santé (CSS)** sera ajouté à votre régime d'assurance collective et que des changements ont été apportés aux protections de soins de santé.

Ces changements découlent d'un processus collaboratif qui a réuni des représentant(e)s du Comité des avantages sociaux, incluant des membres actifs et retraités, et l'Université.



NOUVEAU

### QU'EST-CE QUI CHANGE?

La toute dernière nouveauté de notre régime d'assurance collective est l'ajout d'un **CSS**, qui vous donnera la possibilité d'allouer des fonds là où vous en avez le plus besoin.

Les protections de soins de santé ont également été adaptées afin d'assurer l'accessibilité financière et la pérennité du régime tout en préservant la sécurité financière des membres. Restez à l'affût pour en savoir plus!

### QU'EST-CE QUI NE CHANGE PAS?

Aucun changement n'a été apporté à l'assurance vie de base.

### RASSUREZ-VOUS!

Vous continuerez d'avoir accès à une couverture complète au sein du régime d'assurance collective.

---

### QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?

En novembre, vous recevrez tous les détails de ces changements ainsi qu'une invitation à une séance d'information.